

EIGIP – COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 03 FEVRIER 2000

Décision : DBM n°1 2000

Information : Rapprochement des 3 écoles

Compte-rendu :

Monsieur MAUREL, en l'absence de Monsieur COENE, préside l'assemblée. Il ouvre la séance, demande l'approbation du compte-rendu de la séance du 25 novembre 1999, en soulignant que celui-ci contient des fautes de frappe qui seront corrigées. Il procède ensuite à l'ouverture des débats sur les points de l'ordre du jour. Le PV est approuvé à la majorité moins une voix : abstention de Monsieur ROGER absent à la réunion précédente.

Monsieur WILLAEYS prend la parole pour remercier les organisateurs et les participants de la soirée de Gala du samedi 22 janvier 2000.

1. DBM N°1 / 2000

Monsieur WILLAEYS commente la DBM : le plan d'investissement n'a pu être entièrement réalisé en 1999, puisque la majeure partie de celui-ci n'a été lancée qu'à la veille de Noël. Hors certains investissements sont à réaliser sans attendre les rentrées de la taxe d'apprentissage.

Cette DBM comprend le rattachement de deux recettes non encore affectées :

- prestations : formation continue Mecanescout (12 070,00 F)
et décharge de service du professeur SOENEN (20 263,69 F)
- transfert des dépenses internes vers les dépenses d'investissement pour un montant de 100 000 F.

La DBM est mise au vote :

Votes contre : 0
Abstentions : 0
Votes pour : 24

La DBM est votée à l'unanimité.

2. RAPPROCHEMENT DES 3 ECOLES

Monsieur MAUREL demande à Monsieur WILLAEYS de bien vouloir faire l'exposé de la situation actuelle.

Monsieur WILLAEYS informe les conseillers de la manière dont se sont déroulées les opérations :

- En mai 1999 les 3 directeurs Messieurs RAVALARD, BRICOUT et WILLAEYS se réunissaient afin de mettre en route le chantier du rapprochement.

- En novembre 1999, le schéma directeur du rapprochement était élaboré.

- Le 20 décembre 1999, une journée d'information dite « journée verte » permettait une présentation concrète de la future école, des étapes à franchir et du calendrier.

- Le 7 janvier 2000, Messieurs BAPTISTE et MARTIN représentants du Ministère de l'Education Nationale, approuvaient le projet et proposaient de constituer la nouvelle école dans le cadre du décret de 1985 « Centre Polytechnique Universitaire ». Pour obtenir un cadre statutaire art.33 « dur » les effectifs doivent s'élever à environ 750 élèves.

Le Ministère est prêt à aider financièrement le rapprochement.

Depuis, de nombreuses réunions concernant les différents acteurs permettent de faire progresser le projet, une nouvelle réunion de synthèse aura lieu le 20 mars prochain.

Monsieur WILLAEYS rappelle que les choses concrètes ne se sont faites jour que depuis novembre 1999 et que peu d'informations peuvent être fournies actuellement, cependant toutes les questions touchant :

- au nom de la future école,
- au rattachement ultérieur de l'ISIV (dont le statut de nouvelle formation d'ingénieur ne permet pas l'adhésion immédiate),
- à l'appellation du diplôme,

trouveront peu à peu leur réponse en fonction des négociations avec les partenaires.

Monsieur WILLAEYS propose la projection des transparents de synthèse.

Monsieur MAUREL fait remarquer que les choses vont se faire progressivement, qu'une disparition brute de chacune des composantes pour former immédiatement la nouvelle Ecole, n'est pas souhaitable et qu'il faut pour l'instant continuer l'existant.

Le vote en cours de démarche de rapprochement n'est pas jugé utile par les conseillers.

Aucune question diverse n'étant soulevée, Monsieur MAUREL lève la séance.

Etaient présents :

Mlles BOURGAULT et TIXIER, Mmes DESCAMPS, DUMONT et GOUGUEC, Ms BERGER, BUECHE, CANIVEZ, DENEUX, MAUREL, MILLOT, POPIEUL, ROGER, TAHON, THOMAS, TRENTESAUX et WILLAEYS.

Les personnes invitées présentes :

Mme MINISINI

Les personnes absentes excusées :

Ms ANGUE, GAUDIER, LEVEL, MALVACHE, NOIRET, SALLEZ, SOENEN et WIART.